

Développement économique

Il s'agit des actions de la communauté en faveur de l'activité économique et de l'emploi pour tous dans tous les secteurs d'activités (industrie, artisanat, commerce, services, tourisme...) et dans une logique de développement durable.



Actions de développement économique

- ▶ aides aux porteurs de projets économiques
- ▶ aides financières à l'immobilier d'entreprise

Politique foncière et immobilier d'entreprise

- ▶ aménagement et gestion de zones d'activités : industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristique

9 parcs d'activités sont gérés et commercialisés par la communauté de communes sur le territoire de la vallée de l'Hérault : La Tour à Montarnaud ; Trois fontaines au Pouget ; Ecoparc Cœur d'Hérault La Garrigue à Saint-André-de-Sangonis ; La Croix et Cosmo à Gignac, Camalcé et Les Armillières à Gignac ; Les Treilles et La Terrasse à Aniane ; Emile Carles à St Pargoire ;

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Cette compétence fait partie de la compétence obligatoire développement économique pour les communautés de communes en application de la loi Notre. La communauté de communes doit en définir [l'intérêt communautaire](#).

Promotion du tourisme, dont création de l'office de tourisme



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS